



FORMATION SUR LE  
DÉVELOPPEMENT MOTEUR  
PAR LE JEU ACTIF

# NOTRE PROJET DE CHANGEMENT

## VOLET ACCOMPAGNEMENT



L'approche **Attention ! Enfants en mouvement (AEM)** se veut réflexive, c'est-à-dire qu'elle offre un soutien au changement quant à la manière de percevoir le mouvement dans le développement global et le processus d'apprentissage de l'enfant. L'intégration d'une approche réflexive aide à prendre des décisions plus éclairées et encourage les équipes à s'interroger sur leurs rôles, leurs actions et leur environnement.

Cette démarche tient compte de la réalité du milieu et des actions antérieures et vise l'amélioration de la qualité. Ainsi, en ayant un portrait du chemin déjà parcouru, il sera plus facile de mettre en œuvre les moyens et atteindre les changements souhaités.

## OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Soutenir les milieux de garde pour passer à l'action : analyser et mettre en place des actions structurantes
- Valoriser les actions déjà en place
- Développer une vision commune dans le milieu

## THÈMES ABORDÉS PROPOSÉS

- L'aménagement des lieux
- L'utilisation du matériel
- La planification quotidienne
- Les politiques, les règlements et les comportements attendus des enfants



## LES ÉTAPES DE MISE EN OEUVRE

### LE PORTRAIT

#### Pistes de réflexion

- Quelles sont les actions dans notre service de garde (SGE) qui valorise le mouvement ?
- Avons-nous une vision commune du jeu libre et actif ?
- Est-ce que des documents officiels soutiennent le jeu libre et actif ? (ex : programme éducatif, règlements de la cour)
- La vision du jeu libre et actif est-elle partagée dans le SGE ? (ex : CA, parents)

### LE CONSTAT

#### Pistes de réflexion

- Qu'est-ce qui nous motive à mettre en œuvre l'approche AEM ?
- Quelles sont les différences entre la situation actuelle, c'est-à-dire la place réelle qu'occupe le mouvement dans la journée de l'enfant, et celle que le SGE aimerait atteindre ?

## **LE CHANGEMENT SOUHAITÉ**

Piste de réflexion

- Suite à l'analyse réflexive, quels sont les changements souhaités en lien avec le jeu libre et actif ?

## **LA PRIORISATION D'ACTIONS**

Pistes de réflexion

- Quels défis pouvons-nous identifier qui auraient une influence sur la mise en oeuvre de ces changements ?
- Sur lesquels pourrions-nous agir facilement ?

## **LES MOYENS**

Pistes de réflexion

- De quelle façon pouvons-nous arriver à atteindre le changement souhaité ?
- De quelle façon aimerais-nous être accompagnés dans la démarche ?

## **LES LEVIERS**

### Pistes de réflexion

- Quels leviers avons-nous pour soutenir l'application de ces mesures ?
- Qui sont les responsables ?

## **L'ÉCHÉANCIER**

- Quel échéancier réaliste notre SGE peut-il se donner qui favoriserait une implantation réussie de ces changements ?

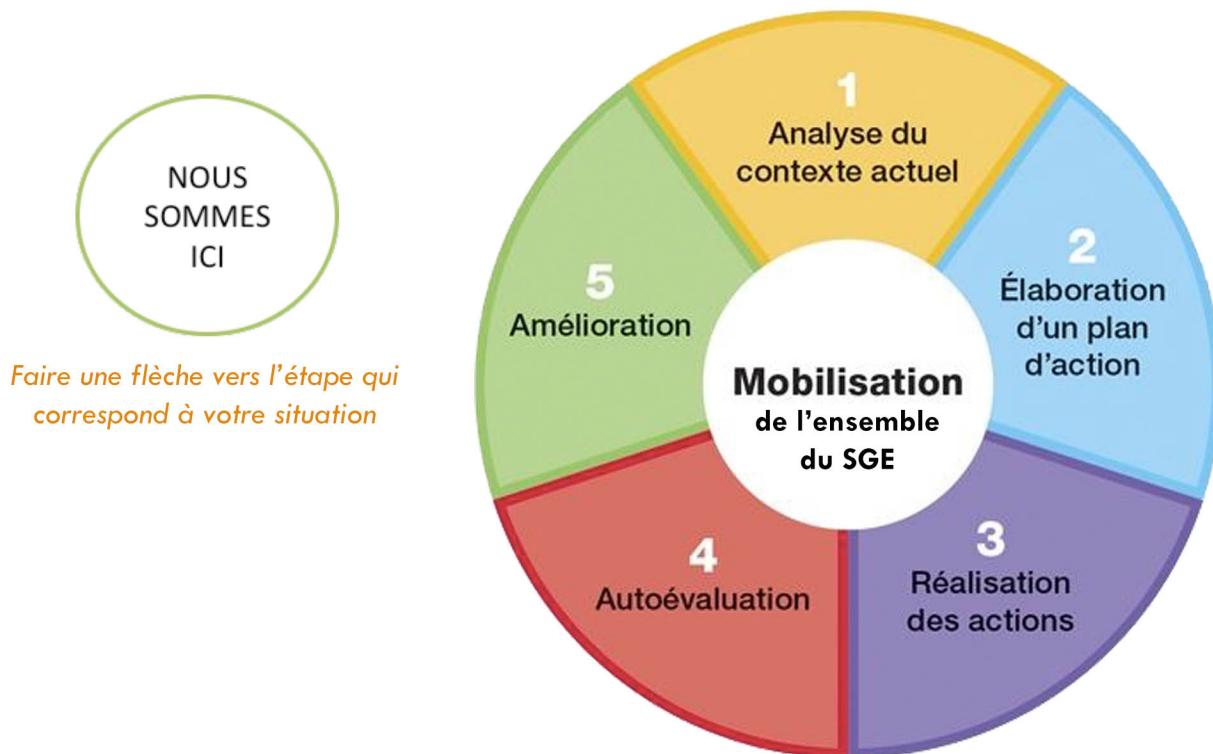
## **L'AUTOÉVALUATION**

- De façon générale, quels sont les impacts que vous avez pu observer dans l'équipe ?
- Nommer les observations en lien avec le jeu libre et actif dans votre milieu.

# CREER UN MILIEU FAVORABLE AU MOUVEMENT

Le changement ne peut s'effectuer sans l'engagement et l'implication de l'ensemble de l'équipe du SGE. Il est donc nécessaire que chacun y adhère et s'y engage et qu'il ait une compréhension commune de la vision du SGE et de leur rôle dans les cinq étapes de la démarche.

## DANS QUELLE ÉTAPE DU PROCESSUS SE SITUE VOTRE SGE ?



### EXPLIQUEZ VOTRE CONSTAT

**DATE :**

**PERSONNES PRÉSENTES :**

# ANNEXES



D'abord issue d'une volonté et d'un choix de corporation, la mesure s'appuie sur un référentiel commun et reconnu (ex. : *Gazelle et Potiron*) et précise les conditions qui définissent les meilleures pratiques au quotidien. La détermination et la mise en œuvre d'une mesure structurante sont intégrées dans un processus d'amélioration continue de la qualité.

### 3. PRÉSENTATION DES CONCEPTS CLÉS UTILISÉS DANS CE GUIDE QUI FAVORISENT UNE VISION COMMUNE ET PARTAGÉE

Afin d'aider les SGÉ à se faire une tête sur les concepts principaux concernant les mesures structurantes favorables au jeu libre et actif, ils trouveront ici une définition de chaque concept clé susceptible d'être débattu par leur personnel. Ces définitions sont tirées de la littérature scientifique, à l'exception du concept « mesure structurante », qui n'a pas de définition courte et précise, mais une définition « entendue ».

#### 3.1 QU'EST-CE QU'UNE MESURE STRUCTURANTE?

On s'entend pour dire qu'une mesure structurante favorise la pérennité d'une pratique. Elle permet la stabilité et l'uniformité de celle-ci tout au long des années, peu importe le personnel en place. La mesure structurante assure la cohérence des interventions. Elle soutient, oriente, encadre le travail du personnel et son environnement. Ainsi, la pratique se raccorde dans la mission, les valeurs et la réalité du milieu.<sup>1</sup>

Une mesure structurante constitue un environnement politique favorable<sup>2</sup> qui vient soutenir et influencer les trois autres environnements favorables, soit : l'environnement physique, l'environnement socioculturel et l'environnement économique. Ainsi, les mesures structurantes viennent soutenir, par exemple : l'aménagement des lieux physiques, les pratiques éducatives favorables au jeu libre et actif des tout-petits ainsi que les ressources financières nécessaires au maintien de ces pratiques dans le temps.

Voir quelques exemples de mesures structurantes où l'on peut retrouver des énoncés influençant la création d'un milieu éducatif favorable au jeu libre et actif :

- Plateforme pédagogique
- Règles et normes de sécurité
- Plan d'action
- Rencontres d'équipes
- Politique d'évaluation du personnel
- Procédures d'embauche du personnel
- Prévisions budgétaires
- Procédures d'échange et de réflexion pédagogique
- Plan de développement professionnel et de transfert de connaissances
- Outil de planification utilisé par le personnel éducateur
- Entente de collaboration établie avec des partenaires de la communauté
- Autres

#### 3.2 JEU ACTIF, JEU LIBRE ET AUTRES CONCEPTS À PARTAGER

**Un apprentissage actif<sup>3</sup>**  
« C'est en agissant que l'enfant construit sa connaissance de lui-même, des autres et de son environnement. » L'enfant apprend dans l'action. Cet apprentissage repose sur l'initiative de l'enfant et sur ses expériences directes et immédiates de la réalité. C'est une activité physique et une activité mentale.

**Un jeu actif**  
Toutes activités ludiques qui entraînent un mouvement. Le jeu actif peut prendre diverses formes en sollicitant diverses parties du corps de l'enfant et selon des intensités variées.<sup>14</sup>

## **Un jeu libre**

« Dans un jeu libre, l'enfant décide sans contrainte de ce qu'il fait avec les objets. »<sup>15</sup>

Le jeu libre fait référence au concept de liberté : liberté de mouvement, liberté de choix. Le terme **jeu initié par l'enfant** est aussi utilisé pour parler de jeu libre.

★ Attention! En entendant « jeu libre », certains pensent à « laisser-aller » ou à « laisser-faire ». Dans le jeu libre, le rôle de soutien et d'accompagnement de l'adulte ainsi que sa présence sécurisante et bienveillante permettent à l'enfant d'osier explorer à son aise. L'adulte a une intention pédagogique derrière l'environnement qu'il fournit à l'enfant pour explorer.

## **Un jeu dirigé-structuré**

« Est un jeu organisé par l'adulte dans lequel l'enfant est contraint à des règles ou à des actions à effectuer. L'enfant ne décide pas par lui-même d'entrer dans l'activité, il y est convié par l'adulte et doit se conformer aux attentes de celui-ci. Le jeu structuré est souvent utilisé à des fins éducatives avec un but précis pour le développement de l'enfant. »<sup>16</sup>

★ À la question : est-ce qu'on doit éliminer les jeux dirigés de nos horaires? Non, ces activités ont aussi leur place, car elles permettent aux enfants de découvrir un jeu, une façon de faire, de comprendre et de suivre des directives, etc. « Les activités proposées par l'adulte sont habituellement destinées aux enfants de 3 à 5 ans, mais elles peuvent aussi à l'occasion s'adresser à des enfants plus jeunes. »<sup>17</sup>

## **Le développement global**

« Viser le développement global de l'enfant, cela signifie lui donner l'occasion de se développer sur tous les plans : affectif, physique et moteur, social et moral, cognitif et langagier. C'est accorder une égale importance à chacun d'entre eux et reconnaître qu'ils sont étroitement interreliés. Si de nombreux chercheurs ont démontré que ce développement suit un ordre ou une séquence relativement prévisible, on sait aussi qu'il n'est toutefois pas linéaire. »<sup>18</sup>

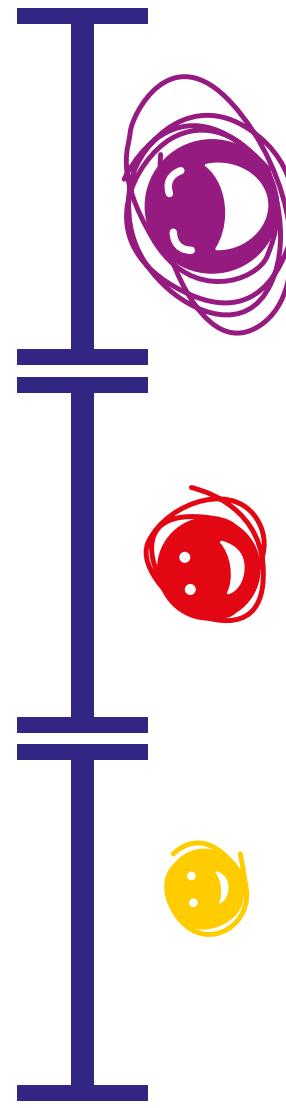
## **Le développement physique et moteur**

« Cette dimension fait référence aux besoins physiologiques, physiques, sensoriels et moteurs de l'enfant. Le développement de ses habiletés motrices (agilité, endurance, équilibre, latéralisation, etc.) comprend la motricité globale (s'asseoir, ramper, marcher, courir, grimper, saisir un objet, ...) et la motricité fine (c'est-à-dire d'utiliser nos extrémités, mains ou pieds, pour dessiner, enfiler des perles, découper, manipuler, ...). »<sup>19</sup>

## **L'intensité**

Il existe trois zones d'intensité de l'activité physique : légère, moyenne et élevée.

On peut observer ces zones, car celles-ci sont définies par le mouvement physique (bouger) et la dépense d'énergie de l'enfant. Plus les mouvements sont grands, nombreux ou rapides, plus la dépense d'énergie (essoufflement, joues rouges, battement rapide du cœur, etc.) est élevée. Et au contraire, moins de mouvements occasionnent une dépense d'énergie légère.



## MISER SUR UN ENVIRONNEMENT PHYSIQUE QUI FAVORISE LE JEU RICHE ET SPONTANÉ

Les questions qui suivent ont pour but de vous aider à préciser les attitudes et les pratiques du personnel éducateur à l'égard du jeu libre et actif.

### INVENTAIRE DU MATERIEL : VARIÉ ET ADAPTÉ

Comment évaluons-nous que la quantité de matériel, de petite ou de moyenne taille, que nous possédons au SGE est suffisante ?

Pour l'intérieur ?

Pour l'extérieur ?

À partir de quels critères choisissons-nous le matériel offert aux enfants ?

Quelle proportion du matériel dans un local soutient le jeu actif, par rapport au matériel qui encourage les jeux calmes et sédentaires ?

Comment est-ce que le SGE s'assure que l'enfant a accès à du matériel varié, attrayant et adapté à sa taille, à ses intérêts et à son développement ?

A l'intérieur ?

A l'extérieur ?

Comment évaluons-nous nos pratiques de partage de matériel entre les groupes ?

### PORATIF OU FIXE ?

A partir de quels critères le personnel éducateur choisit-il d'utiliser du matériel fixe ou portatif ?

Quelles sont les pratiques préconisées et l'attitude attendue du personnel éducateur quant à l'utilisation du matériel portatif ou fixe :

Intérieur ?

Extérieur ?

\*Toutes les questions sont tirées de ce Guide :



Ce projet, coordonné par l'AQCPE et déployé par les RCPE, est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.



## MISER SUR UN ENVIRONNEMENT PHYSIQUE QUI FAVORISE LE JEU RICHE ET SPONTANÉ

Les questions qui suivent ont pour but de vous aider à préciser les attitudes et les pratiques du personnel éducateur à l'égard du jeu libre et actif.

### ACCESSIBILITÉ ET DISPONIBILITÉ

Quelles sont les pratiques préconisées et l'attitude attendue du personnel éducateur afin que le matériel soit disponible et accessible pour l'enfant ?

À l'intérieur ?

À l'extérieur ?

### DIVERSITÉ DES LIEUX À EXPLORER

#### À L'INTÉRIEUR

Quelles mesures peuvent être prises afin que l'aménagement des locaux permette d agrandir l'espace « par en dedans » ?

Quels autres lieux intérieurs peuvent être mis à contribution en faveur du jeu libre et actif ?

Quelles mesures peuvent être mises en place pour favoriser le jeu libre et actif à l'intérieur du SGE, autant pour les poupons que les 4-5 ans (ex. : matériel sur roulettes, utilisation des corridors, échange ou partage de locaux, etc.) ?

### DANS LA COUR

Quelles sont les pratiques préconisées et l'attitude attendue du personnel éducateur lors des sorties dans la cour du SGE afin de favoriser le jeu libre et actif ?

Quelles mesures peuvent être mises en place afin de favoriser l'accès à de l'équipement permettant aux enfants de ramper, courir, lancer, grimper, sauter, se suspendre, se rouler, etc.?

\*Toutes les questions sont tirées de ce Guide :



Ce projet, coordonné par l'AQCPE et déployé par les RCPE, est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.



## MISER SUR UN ENVIRONNEMENT PHYSIQUE QUI FAVORISE LE JEU RICHE ET SPONTANÉ

Les questions qui suivent ont pour but de vous aider à préciser les attitudes et les pratiques du personnel éducateur à l'égard du jeu libre et actif.

### LIEUX À L'EXTÉRIEUR DU SGE

Quelles mesures sont mises en place pour favoriser l'accessibilité à des lieux diversifiés (ex. : connaissance des ressources de la communauté, entente de collaboration, échange de services, etc.) ?

Quelles sont les pratiques préconisées et l'attitude attendue du personnel éducateur quant à l'utilisation de lieux diversifiés (ex. : parc, piscine, centre d'interprétation, etc.) ?

Quelles sont les pratiques préconisées et l'attitude attendue du personnel éducateur quant au transport actif à proximité du SGE ?

### EXEMPLES DE MESURES STRUCTURANTES RELIÉES À CE CHAPITRE

Inventaire du matériel favorisant le jeu actif

Procédures de rotation du petit matériel

Code vestimentaire : les éducateurs ou educatrices ont l'habillement approprié pour jouer activement et librement avec les enfants, et ce, en toute saison

Aménagement : éléments assurant d'éliminer le danger, mais permettant l'exploration et la prise de risque.

Accessibilité : l'enfant a un contact direct avec le matériel pour pouvoir le choisir, le manipuler et le ranger, etc.

Ententes avec des organismes du milieu pour utiliser leurs installations (ville, écoles, centre nature, etc.)

Quelles sont les nôtres ?

Qu'est-ce que nous aimerais mettre en place ?

\*Toutes les questions sont tirées de ce Guide :



Ce projet, coordonné par l'AQCPE et déployé par les RCPE, est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.



# MULTIPLIER LES OCCASIONS DE JOUER LIBREMENT ET ACTIVEMENT

Les questions qui suivent ont pour but de vous aider à préciser les attitudes et les pratiques du personnel éducateur à l'égard du jeu libre et actif.

## HORAIRE FLEXIBLE ET PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE

Quelles sont les attentes du SGE à l'égard d'un horaire flexible et de la planification favorisant les jeux libres et actifs ?

Est-ce que, dans nos attentes et balises, quant à l'horaire et à la planification pédagogique, il y a des éléments qui favorisent le jeu libre et actif :

D'intensité variable, en particulier d'intensité moyenne à élevée ?

En quantité suffisante, c'est-à-dire plusieurs fois par jour ?

En fonction du développement de chaque enfant ?

En fonction des intérêts des enfants ?

Avons-nous une procédure d'élaboration des planifications pédagogiques favorisant le jeu libre et actif ?

Si oui, les utilisons-nous aussi pour le suivi et l'évaluation des planifications ?

Si non, quelle procédure pourrions-nous mettre en place ?

Est-ce que l'organisation de nos horaires de travail favorise la fréquence des moments de jeu libre et actif ?

\*Toutes les questions sont tirées de ce Guide :



Ce projet, coordonné par l'AQCPE et déployé par les RCPE, est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.



# MULTIPLIER LES OCCASIONS DE JOUER LIBREMENT ET ACTIVEMENT

Les questions qui suivent ont pour but de vous aider à préciser les attitudes et les pratiques du personnel éducateur à l'égard du jeu libre et actif.

## VARIÉTÉ DES INTENSITÉS DE JEUX

Quels sont les moments au cours de la journée où les enfants ont à leur disposition du matériel de jeu et des espaces qui favorisent les mouvements de plus grandes amplitudes et une plus grande dépense d'énergie ?

A l'intérieur ?

A l'extérieur ?

Quelles mesures sont prises dans notre milieu pour maximiser les activités au quotidien qui engendrent une dépense d'énergie moyenne à élevée chez l'enfant ?

Quelles mesures sont mises en place pour encourager et soutenir les besoins de bouger d'intensité moyenne à élevée de l'enfant?

## JEU EXTÉRIEUR

Avons-nous des règles internes sur la fréquence et la durée du jeu extérieur au quotidien ?

Si oui, comment est-ce appliqué ?

Si non, quelle mesure pouvons-nous adopter ?

Est-ce que le jeu extérieur fait partie de notre planification pédagogique pour permettre la diversité et la richesse des expériences ?

Si oui, comment est-ce que cela s'applique ?

Si non, quelle mesure pouvons-nous adopter en ce sens ?

\*Toutes les questions sont tirées de ce Guide :



Ce projet, coordonné par l'AQCPE et déployé par les RCPE, est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.



# MULTIPLIER LES OCCASIONS DE JOUER LIBREMENT ET ACTIVEMENT

Les questions qui suivent ont pour but de vous aider à préciser les attitudes et les pratiques du personnel éducateur à l'égard du jeu libre et actif.

## EXEMPLES DE MESURES STRUCTURANTES RELIÉES À CE CHAPITRE

Fonctionnement de la cour extérieure : éléments qui permettent les 3 intensités du jeu actif.

Planification pédagogique : procédures d'élaboration, de suivi et d'évaluation.

Procédures d'échange et de réflexion avec le personnel pour discuter de :

La compréhension de l'intensité du jeu

Son aisance à planifier en fonction des besoins de chaque enfant

Les bons coups et les défis concernant la flexibilité de l'horaire

Horaire :

Flexibilité qui permet de s'adapter aux besoins de l'enfant

Politique d'évaluation du personnel :

Éléments d'évaluation permettant d'améliorer des aspects du travail reliés au jeu libre et actif

Quelles sont les nôtres ?

Qu'est-ce que nous aimerais mettre en place ?

\*Toutes les questions sont tirées de ce Guide :



Ce projet, coordonné par l'AQCPE et déployé par les RCPE, est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.



# FAIRE CONFIANCE À L'ENFANT : SÉCURITÉ BIEN DOSÉE

Les questions qui suivent ont pour but de vous aider à préciser les attitudes et les pratiques du personnel éducateur à l'égard du jeu libre et actif.

## RÔLE ET ATTITUDE DU PERSONNEL ÉDUCATEUR

Avons-nous une vision commune de la sécurité bien dosée dans notre SGE ?

Où se situe notre zone de confort commune par rapport au risque ?

Pouvons-nous étirer cette zone afin de permettre une plus grande liberté à l'enfant ?

Quelles mesures structurantes permettraient au SGE de consigner les rôles et les responsabilités de chacun, selon leur niveau d'intervention, de la gestion du risque ?

Avons-nous des moments en équipe où des lieux qui permettent au personnel éducateur de se questionner sur :

Son confort dans des situations où les enfants courent, se chamaillent, font du bruit, se cachent ?

Sa façon d'intervenir dans des situations comportant un risque, et ce qui le pousse à intervenir ?

Sa connaissance des impacts de la surprotection sur le développement de l'enfant ?

Quelles sont les pratiques préconisées et l'attitude attendue du personnel éducateur à l'égard de :

La présence attentive et bienveillante de l'adulte ?

La participation aux activités de l'enfant ?

Situations de prise de risque expérimentées par les enfants à l'intérieur? À l'extérieur ?

Defis stimulants, adaptés et variés ?

La surveillance à l'intérieur et à l'extérieur ?

\*Toutes les questions sont tirées de ce Guide :



Ce projet, coordonné par l'AQCPE et déployé par les RCPE, est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.



# FAIRE CONFIANCE À L'ENFANT : SÉCURITÉ BIEN DOSÉE

Les questions qui suivent ont pour but de vous aider à préciser les attitudes et les pratiques du personnel éducateur à l'égard du jeu libre et actif.

## RÉVISION DES RÈGLES

Quels énoncés dans les règlements de fonctionnement et les documents du SGE : Restreignent le déroulement d'activités d'intensité moyenne et élevée ?

Renforcent les craintes du personnel éducateur concernant la sécurité des enfants ?

Quelles sont les règles de sécurité qui pourraient être revues afin de permettre aux enfants plus de liberté dans leurs jeux actifs ?

À l'intérieur?

À l'extérieur?

## COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Quelles sont les pratiques préconisées et l'attitude attendue du personnel éducateur visant à assurer une relation de communication et de collaboration efficace entre le personnel éducateur et les parents concernant la gestion du risque s'appuyant sur le développement de l'enfant au SGE ?

Quels sont les outils de communication permettant aux parents de connaître la gestion du risque qui se fait dans le SGE, les prévenant de petits inconforts possibles, mais essentiels au développement de l'enfant ?

Existe-t-il au SGE un argumentaire, connu du personnel, qui pourrait être communiqué aux parents sur les bienfaits du jeu libre, impliquant la prise de risque, dans le développement global de l'enfant ?

\*Toutes les questions sont tirées de ce Guide :



Ce projet, coordonné par l'AQCPE et déployé par les RCPE, est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.



# FAIRE CONFIANCE À L'ENFANT : SÉCURITÉ BIEN DOSÉE

Les questions qui suivent ont pour but de vous aider à préciser les attitudes et les pratiques du personnel éducateur à l'égard du jeu libre et actif.

## EXEMPLES DE MESURES STRUCTURANTES RELIÉES À CE CHAPITRE

Plateforme pédagogique : des énoncés sur l'importance de la prise de risque et des défis stimulants dans le développement des enfants.

Règles de sécurité : des éléments qui sont au service du bien-être et des jeux de l'enfant.  
Éviter une surabondance de règles.

Plan de communication aux parents (contenu, moyens, etc.) : des éléments sur la gestion du risque et sa relation avec le développement de l'enfant.

Plan de formation et de perfectionnement du personnel : en lien, par exemple, avec la collaboration efficace avec le parent, la sécurité bien dosée, etc.

Quelles sont les nôtres ?

Qu'est-ce que nous aimerais mettre en place ?



Ce projet, coordonné par l'AQCPE et déployé par les RCPE, est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.

\*Toutes les questions sont tirées de ce Guide :



# SOUTENIR LE JEU LIBRE ET ACTIF DE L'ENFANT

Les questions qui suivent ont pour but de vous aider à préciser les attitudes et les pratiques du personnel éducateur à l'égard du jeu libre et actif.

## ACTUALISER L'INTERVENTION ÉDUCATIVE ET L'INTERVENTION DÉMOCRATIQUE

Quelles sont les craintes et les croyances véhiculées au sein de l'équipe qui nuisent aux jeux libres et actifs des enfants ?

Quelles sont les pratiques préconisées et l'attitude attendue du personnel éducateur pour favoriser le jeu libre et actif ?

Quelles sont les pratiques préconisées et l'attitude attendue du personnel éducateur à l'égard de l'utilisation du jeu libre et actif en guise de récompense, de punition ou de moyen de négociation ?

Ces diverses pratiques préconisées sont-elles inscrites dans des mesures structurantes de notre SGE ?

Quels sont les éléments portant sur l'intervention éducative et l'intervention démocratique dans nos documents :

Qui favorisent le jeu libre et actif ?

Qui freinent le jeu libre et actif ?

Ces pratiques préconisées et les défis pour y arriver sont-ils discutés en équipe ?

## JEU EXTÉRIEUR

Est-ce compris par toute l'équipe et est-ce consigné que l'intervention éducative et l'intervention démocratique s'appliquent aussi à l'extérieur ?

Est-ce que les vêtements du personnel éducateur sont toujours appropriés pour prendre pleinement part au jeu à l'extérieur?

\*Toutes les questions sont tirées de ce Guide :



Ce projet, coordonné par l'AQCPE et déployé par les RCPE, est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.



# SOUTENIR LE JEU LIBRE ET ACTIF DE L'ENFANT

Les questions qui suivent ont pour but de vous aider à préciser les attitudes et les pratiques du personnel éducateur à l'égard du jeu libre et actif.

## CONNAISSANCE DE CHAQUE ENFANT ET DE SON DÉVELOPPEMENT

Quelles sont les pratiques préconisées et l'attitude attendue du personnel éducateur à l'égard de la connaissance de chaque enfant et de ses capacités développementales ?

Quels moyens sont mis en place pour valider et actualiser les connaissances du personnel au regard du développement de l'enfant ?

Quels moyens sont mis en place pour accompagner et suivre l'actualisation des connaissances (formations, communauté de pratiques, parrainage, codéveloppement, etc.) ?

## EXEMPLES DE MESURES STRUCTURANTES RELIÉES À CE CHAPITRE

Quelles sont nos modalités et outils pour chaque partie de l'intervention éducative : observation, planification, réalisation et évaluation.

Est-ce qu'à l'embauche de nouveaux employés ou employé-és, on demande aux candidats ou candidat-tes leur compréhension et vérifie leur potentiel d'adhésion à la vision commune du SGE sur le jeu libre et actif ?

Est-ce que des formations en lien avec le jeu libre et actif ou le développement de l'enfant sont dans nos plans de développement professionnel ?

Est-ce qu'il y a des échanges avec le personnel éducateur sur :

- La vision et la compréhension du jeu libre et actif

- Les craintes et les perceptions

- Les bons coups et les défis

\*Toutes les questions sont tirées de ce Guide :



Ce projet, coordonné par l'AQCPE et déployé par les RCPE, est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.

